

# Réponse de uniper à notre lettre ouverte

*Je passe les détails introductifs. Il est juste amusant de constater que l'adresse de UNIPER est à la E.ON Platz 1, à Düsseldorf ! La lettre est datée du 5 juillet 2016.*

*Je saute aussi le premier paragraphe de remerciements et salamalecs. Et là on arrive dans le vif du sujet :*

Nous approvisionnons de manière durable la centrale Provence 4, reconvertie à la biomasse. Ainsi toutes les entreprises qui approvisionnent la centrale doivent s'engager à respecter les normes de certification internationales selon le FSC (Forest Stewardship Council) et le PEFC (Pan European Forest Certification). Environ la moitié des besoins en combustible seront couverts par la production régionale de bois dans un rayon de 400 km, la plus grande partie provenant d'un rayon de 250 km, incluant les régions PACA et Languedoc-Roussillon ainsi que les territoires limitrophes. Au début, les besoins restants seront couverts par l'importation de copeaux de bois (*bois déchiqueté?*). Le recours au bois importé doit progressivement diminuer, une planification est en cours, en collaboration avec l'administration publique, les responsables forestiers locaux et l'industrie du bois. En plus, les déchets et restes de bois provenant des forêts régionales et des parcs devraient couvrir 40 % des besoins d'ici une dizaine d'années. L'utilisation de cette ressource encore peu exploitée aujourd'hui aidera à éviter les feux de forêt. Tout en respectant les objectifs fixés par l'État, la centrale à biomasse participe aussi à la protection du paysage.

L'étude conduite dans le cadre de l'autorisation d'exploitation sur l'évaluation d'impact a montré une nette amélioration de la biodiversité dans la région. Ainsi la centrale Provence 4 va avoir une empreinte écologique réduite de plus de 70 % par rapport à la valeur d'avant la conversion (2009).

Vous critiquez des orientations politiques au niveau national comme européen. Nous ne ferons à ce sujet aucun commentaire. Avec la conversion de la centrale française Provence 4 en une centrale à biomasse ultra moderne, Uniper suit des décisions politiques. Nous associons ainsi une protection active de la nature avec la conservation de places de travail tout en assurant l'approvisionnement énergétique des régions environnantes.

Au courant de la première moitié de cette année, nous avons finalisé le projet et effectué l'essentiel des tests. L'approvisionnement en biomasse fonctionne depuis 2015, afin d'assurer les quantités nécessaires aux tests et de pouvoir commencer la production. La mise en service est prévue pour la deuxième moitié de 2016. D'autres projets de ce genre ne sont pas prévus à ce jour.

*Salutations et signature illisible*

*Michel Schmid pour la traduction/17/08/16*